

Trois années d'actions syndicales Au service de toutes et tous !

Trois ans déjà ! C'est le temps qui nous sépare des dernières élections professionnelles dont les résultats avaient conforté le bien fondé de nos orientations.

Depuis cette époque, le Centre Financier a évolué dans des propensions assez grandes: Mutualisations, Gestion collective des flux, dématérialisation, externalisation, réorganisations tout azimut ont rythmé le quotidien du Centre et de ses Services.

Dans un contexte où les réalités économiques et les nouvelles technologies inondent notre quotidien en nous imposant leur diktat, les adaptations ne doivent cependant pas se faire systématiquement au détriment des personnels. Que le numérique, par exemple, soit une aide au quotidien, pourquoi pas ? Qu'il se substitue aux emplois et de façon chronique n'est pas acceptable, surtout lorsque rien de sérieux n'est proposé ou mis en place à côté.

A SUD, nous ne sommes pas autistes et avons conscience des réalités. Mais les réorganisations à marche forcée, sans discernement et invariablement préjudiciables aux intérêts des agents ne sont pas acceptables.

Même si nous résistons plus ou moins bien, nous sommes là et essayons d'enrayer la machine. Machine soumise à la toute puissante



finance et à son « célèbre » corollaire, **le coefficient d'exploitation**.

D'autres perspectives, nous le savons, sont et doivent être possibles. « **Partage du travail et des richesses** » n'est pas, pour nous, qu'un slogan : c'est La solution ! « **La lutte contre le sexisme, l'homophobie, le racisme,** » fait également partie des combats que nous menons.

Emallé d'échecs et de succès, notre parcours, avec vous, durant ces dernières années, a toujours été sincère, sans arrières pensées

Au CHSCT (6 représentant-es du personnel dont 3 « sudistes »), tout d'abord, où nous avons sans cesse bataillé pour le respect des textes en vigueur (lois et règlements) et sensibilisé, autant que possible, notre Direction, à l'importance de bonnes conditions de travail.

Deux expertises ont été votées par les élu-es CHSCT (TOTEM en 2013 et sur les Risques Psychosociaux en 2014 / la présentation fin novembre) validant ainsi notre ligne de conduite. Ces expertises engagent la responsabilité de l'employeur, y compris pénalement, en matière de santé des personnels. Précisons ici que toutes les instances (CHSCT, CT, CAP, CCP,) sont des instances consultatives, et qu'au final, seul un avis est donné par les représentant-es du personnel. Elles n'ont aucun rôle coercitif vis-à-vis de nos dirigeant-es. La démocratie d'entreprise à ses limites, nous l'avons d'ailleurs expérimenté avec « le Grand dialogue »...!

Outre le CHSCT, instance la plus pertinente concernant la santé et les conditions de travail, SUD a également pris à bras le corps la défense des droits collectifs et individuels des salariés.

Localement, comme nationalement, notre syndicat a fait condamner la Poste par jugement définitif aux Prud'hommes concernant de nombreuses affaires (reprises d'ancienneté, indemnité de congés payés, licenciement abusif, etc.).

Depuis 2007, au Centre Financier, nous avons engagé, au côté de 23 collègues une action sur le paiement des indemnités de congés payés. Le tribunal vient de nous donner raison sur l'intégralité de nos demandes. Nous avons, bien entendu, et par tradition, défendu ces salarié-es sans distinction syndicale ni exigence



d'adhésion préalable. Ce fut un travail de longue haleine, où les compétences de nos militant-es furent primordiales.

En parallèle, nous sommes aussi présent-es au quotidien, auprès des collègues, dans les services pour désamorcer tel ou tel problème

personnel ou collectif. Pied à pied nous essayons de préserver les acquis fondamentaux tout en proposant à nos différents interlocuteurs (en audience) des solutions, des pistes, pour sortir par le haut de difficultés souvent récurrentes.

Les projets s'empilent quasi quotidiennement et nous admettons la difficulté à suivre le rythme imposé. Outre les militant-es, nous avons donc besoin du soutien d'un maximum d'entre vous pour, tout simplement, faire progresser les choses. Notre syndicalisme est votre droit !

Elections 2014 :

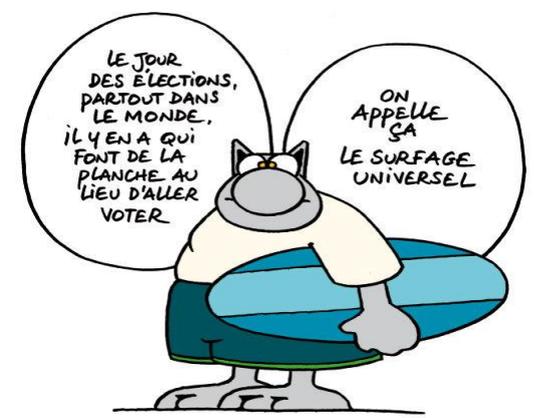
Vous voterez, du 01 au 4 décembre, pour des listes locales et nationales.

La représentativité des organisations syndicales découlera directement des résultats du vote au **Comité Technique (CT)**, ce qui déterminera les sièges attribués au **CHSCT**. Le **CT** est consulté sur l'organisation et le fonctionnement des services, les règles statutaires, la formation, la gestion des effectifs et des compétences...

Commission Administrative Paritaire (fonctionnaires) et Commission Consultative Paritaire (salarié-es) sont des commissions mixtes (nombre de représentant-es du personnel égal à celui de l'employeur) où l'on débat de cas individuels (discipline, promotion notamment)

L'outil représentatif le plus adéquat, au regard des actions engagées, reste, comme nous l'avons vu, le CHSCT (compte rendu dans intranet). L'avis qu'il émet est notifié par écrit et peut engager pénalement la Direction.

Petit rappel : le dernier vote électronique au Centre Financier, en 2011, avait fait chuter la participation de 13 %, alors, avant d'aller surfer, mouillez-vous : **VOTEZ !**



Vous recevez votre identifiant de vote avec code secret. Votre date de naissance sera également à saisir.

Ne vous laissez pas voler votre voix.

Ne lâchez rien !

CLIQUEZ SUD !!!